



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ARRONDISSEMENT DE NICE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2018 À 18H00**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois mai, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le quinze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Conseillers  
Municipaux en  
exercice : 29

Présents : 22

Votants : 29

**Étaient Présents :** Monsieur André BEZZINA Madame Catherine BARRAJA, Madame Joëlle BRAVETTI, Madame Pasquale HATTEMBERG, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI, Madame Juliana CHICHMANIAN, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Madame Christiane FROUTÉ, Monsieur André BIANCHERI, Monsieur Jean-Paul GEAY, Madame Isabelle PALAZZOLI, Madame Monique LAUGIER, Madame Gisèle AMEDEO, Madame Claudine KHOKHLOV, Monsieur Joseph COSENTINO, Monsieur Jean-François GIAUME, Monsieur Florian VIALLA, Monsieur Richard CONTE, Madame Patricia DEGUS, Madame Christine PETRUCCELLI, Madame Marie-Paule ZANOTTI

**Absents avec procuration**

Madame Marie ADAMO-BRONSONE donne procuration à Monsieur le Maire

Monsieur Bernard REBUFFEL donne procuration à Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI

Monsieur Robert BOJANOVICH donne procuration à Monsieur Jean-François GIAUME

Madame Anne RAINAUD donne procuration à Monsieur André BIANCHERI

Monsieur Régis BELLI donne procuration à Madame Monique LAUGIER

Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN donne procuration à Madame Christine PETRUCCELLI

Monsieur Cédric CIRASA donne procuration à Madame Marie-Paule ZANOTTI

Monsieur Florian VIALLA est élu secrétaire de séance.

**9/ OBJET : FIXATION DES TARIFS DES CONCERTS ESTIVAUX ET CONCERTS COMBINÉS**

**Madame Monique LAUGIER, Conseillère Municipale, expose à ses collègues**

La commune envisage d'organiser, dans le cadre de sa programmation culturelle de l'été, des concerts de musique classique qui seront organisés les 23 et 24 Juillet (concert de François-René DUCHABLE et Alain CARRE le 23 juillet, Concert du pianiste Kotaro FUKUMA le 24 juillet)..

Elle leur propose de fixer le tarif de ces concerts ainsi:

-billet unique : 20 €

